

La place du médecin généraliste dans la prévention des accidents domestiques chez les jeunes enfants

I. Les accidents domestiques, quelques définitions

Au terme accident on préfère celui de traumatisme. Ce terme met l'accent sur les atteintes corporelles ou psychologiques et il englobe l'évènement et ses conséquences. Au contraire du terme accident, le terme traumatisme permet une recherche non fataliste de solutions.

Le traumatisme se définit, selon l'OMS, comme un dommage corporel causé par un transfert aigu d'énergie (mécanique, électrique, chimique, thermique, radiante) ou une absence soudaine d'éléments vitaux dépassant la capacité du corps humain d'y résister ou de s'y adapter.

On distingue :

- Les traumatismes intentionnels qui comprennent les violences dirigées contre soi (suicides, tentatives de suicide...), les violences interpersonnelles (homicides, agression), les interventions légales et les faits de guerre.
- Les traumatismes non intentionnels qui sont répartis habituellement en accidents de la circulation, accidents du travail et accidents de la vie courante. Ces derniers sont classifiés selon le lieu ou l'activité. On distingue : les accidents domestiques (accidents se passant dans ou autour de la maison), les accidents survenant à l'extérieur (magasins, transport), les accidents scolaires, les accidents de sports et les accidents de loisirs.

II. Les types de prévention

La prévention des traumatismes peut se développer de manière active et passive.

- La prévention active consiste en éducation individuelle et collective visant le changement de comportement, l'amélioration de la vigilance des parents, la prise de conscience des risques.
- La prévention passive réside dans la promotion des mesures de protection et le renforcement de la législation. Par exemple : limitation de la T° des chauffe eaux, port du casque obligatoire...

Les stratégies actives et passives peuvent être combinées dans une approche systémique, impliquant différents niveaux de prévention et différents professionnels de santé ou du secteur social.

III. Les objectifs de la prévention des accidents domestiques

L'ONE définit les objectifs de la prévention des accidents domestiques pour les consultations médicales comme suit :

- Améliorer la connaissance des parents par rapport au développement psychomoteur de leurs enfants et aux risques liés à chaque âge et à chaque stade du développement.

- Améliorer les connaissances des parents par rapport aux mesures préventives efficaces.
- Rendre accessibles aux parents les moyens utiles au renforcement de la sécurité de l'environnement de l'enfant.
- Favoriser chez les parents et les enfants l'acquisition des capacités nécessaires à la gestion des situations à risque.

IV. Les stratégies de prévention des accidents domestiques

Lors de ses consultations et surtout de ses visites à domicile, le médecin généraliste qui désire prévenir efficacement les accidents domestiques des jeunes enfants peut intervenir auprès des parents :

- En donnant des conseils ciblés en fonction de l'âge des enfants
- En faisant la promotion du matériel de prévention passive
- En identifiant les risques spécifiques de la famille

IV. 1. Donner des conseils ciblés

Le médecin généraliste peut donner des conseils ciblés en fonction de l'âge de l'enfant, c'est-à-dire en fonction de son développement psychomoteur.

Les trois conseils essentiels sont :

- Ne jamais laisser un enfant seul, dans son bain, sur la table à langer, dans la cuisine, au jardin, ne fut ce que quelques minutes.
- Mettre hors de portée les produits dangereux, les médicaments et les objets brûlants
- Pour les plus grand, le port du casque de vélo.

IV. 2. Promouvoir le matériel de prévention passive

Une gamme assez répandue de produits existe sur le marché. Certains équipements sont plus essentiels que d'autres, sachant que les chutes, les intoxications, les noyades et les brûlures sont les accidents les plus fréquents.

Les équipements prioritaires sont :

- Le détecteur de fumée
- Les barrières de protection (escalier, fenêtre, piscine)
- Les systèmes de blocage (armoire à produits d'entretien ou de médicaments, fenêtres, portes dangereuses)
- Les caches prises électriques dans les maisons pourvues d'installations électriques anciennes.

IV. 3. Identifier les risques spécifiques dans la famille

Les risques spécifiques concernent trois domaines distincts :

- Le contexte éducatif : attitude autoritaire ou laxiste des parents
- Les défauts d'aménagement du domicile et de ses alentours : installation électrique, température de l'eau chaude sanitaire, rangements des produits dangereux et des objets coupants, accès aux objets brûlants, aux escaliers.
- Les situations psychoaffectives difficiles : deuil, séparation, déménagement, maladie

V. Le conseil préventif est-il efficace ?

Le conseil préventif est efficace pour diverses raisons :

- Le médecin généraliste a du crédit auprès de la population
- Les patients apprécient ses démarches proactives
- Son efficacité a été démontrée à différents niveaux
- Il permet aux patients de prendre conscience de ses besoins et de ses ressources.